

Recommandation Technique TKB 12

Collage de revêtement de sol avec une colle sèche

Edition Janvier 2010

Editée par la Technische Kommission Bauklebstoffe (TKB) (Commission Technique des Colles Construction), au sein de la Industrieverband Klebstoffe e.V. (Fédération Industrielle des colles Allemagne) de Düsseldorf, Allemagne.

Avec le concours des

- Zentralverband Raum und Ausstattung
- Zentralverband Parkett und Fußbodentechnik
- Bundesverband der Sachverständigen für Raum und Ausstattung
- Bundesverband Estrich und Belag
- Experts de la pose de revêtement de sol



**Industrieverband
Klebstoffe e.V.**

www.klebstoffe.com

Cette recommandation peut être obtenue auprès de la Industrieverband Klebstoffe e.V., Postfach 26 01 25, D - 40094 Düsseldorf, Tél. +49 211 679 31-14, Fax +49 211 679 31-33, Internet: www.klebstoffe.com

Préambule

La technique de pose des revêtements de sol et du montage de systèmes de plinthes avec une colle sèche a été à ce jour documenté dans la fiche "Colles sèches pour les sols" de Institut für Fußboden- und Raumausstattung ("IFR"), Cologne.

Les travaux à la présente fiche de la TKB ont été initiés par l'IFR.

En accord avec Monsieur R. A. Kille de l'IFR, l'édition de cette Fiche TKB annule et remplace les précédentes.

Table des matières

1	Introduction
2	Colles sèches
2.1	Propriétés des colles sèches
2.2	Constitution des colles sèches
2.2.1	Colle sèche sans matériau porteur
2.2.2	Colle sèche avec matériau porteur
3	Supports divers et préparation
	correspondante
3.1	Support satisfaisant aux exigences de la norme all. DIN 18365 3
3.2	Support: sol d'usure
3.2.1	Support: revêtement PVC, VER, linoléum ou élastomère existant
3.2.2	Support: sol textile existant
3.2.3	Support: parquet, sol liège ou stratifié existant
3.2.4	Support: sol en terrazzo, pierre artificielle, carrelage céramique existant
3.2.5	Support: revêtement résine synthétique existant
3.3	Support: mur
4	Pose de revêtement de sol sur surfaces et escaliers
4.1	Pose de revêtements de sol sur surfaces
4.2	Pose de revêtement de sol sur escaliers
5	Collage de plinthes/remontées en plinthes
5.1	Plinthe en moquette
5.2	Plinthe à âme
5.3	Plinthe élastomère
5.4	Remontée en plinthe
6	Normes et fiches importantes
6.1	Normes pour la pose de revêtements de sol
6.2	Fiches techniques de la TKB
6.3	Autres normes et fiches
6.4	Autres documentations spécialisées et commentaires

1 Introduction

Cette fiche donne des informations relatives à l'utilisation des colles sèches pour la pose de revêtements de sol textiles ou souples et de systèmes de plinthes murales. Elle contient des renseignements concernant les différents types de colles sèches, leur constitution, les exigences concernant le support et les matériaux à poser, et les conditions de pose adaptées.

La fiche se limite à des informations professionnelles d'ordre général. Elles correspondent à la situation actuelle de la technique et au stade de connaissances générales à la date de la publication.

2 Colles sèches

Les colles sèches sont des lés autocollants sur les deux faces et des rubans adhésifs en rouleaux de différentes largeurs. Ces colles adhésives peuvent être utilisées, dans les domaines sélectionnés de la pose de revêtement de sol, comme alternative aux colles fluides/pâteuses et aux fixateurs.

2.1 Propriétés des colles sèches

Les colles sèches n'ont aucun temps de gommage, aucun temps de prise ni aucune durée de séchage. Après une pose dans les règles de l'art, elles sont immédiatement sollicitables. Il existe des colles sèches prévues pour un collage durable et d'autres destinées à permettre une dépose ultérieure du revêtement (en même temps que la colle sèche). En fonction du type de colle et du support, une dépose sans aucune trace peut s'avérer possible (observer les indications du fabricant).

En fonction du type de colle et du domaine d'utilisation, les colles sèches sont différemment fabriquées: composition de la matière première adhésive, avec ou sans matériau porteur, type de matériau porteur, épaisseur du film de colle. Le type de colle sèche doit donc être adapté, au cas par cas, au domaine d'utilisation.

2.2 Constitution des colles sèches

2.2.1 Colle sèche sans matériau porteur

Colle adhésive, constituée d'un film de colle, dans lequel peut être intégrée une trame tissée à grandes mailles. Ces colles sèches sont disponibles en rouleau, en lés ou en ruban de petite largeur, dotées d'un papier ou d'un film protecteur sur une face. Elles sont exclusivement destinées à former une liaison durable des plinthes/revêtements de sol avec le support.

2.2.2 Colle sèche avec matériau porteur

Le matériau porteur d'une colle sèche est constitué d'un non-tissé, d'une feuille ou d'une trame à mailles fines, ses deux faces étant revêtues d'un film de colle adhésif. Les films de colle sur l'endroit et sur l'envers du matériau porteur peuvent être différents, en fonction de la matière première ou du poids appliqué. Ainsi, ces colles sèches sont destinées soit à une pose à long terme, soit à une pose de revêtement ensuite déposable. Elles sont dotées d'un film ou d'un papier protecteur sur une face, sont livrées en rouleau, sous forme de lés ou de ruban de petite largeur.

3 Supports divers et préparation correspondante

3.1 Support satisfaisant aux exigences de la norme all. DIN 18365

Les supports satisfaisant aux exigences de la norme all. DIN 18365 sont, après application d'un ragréage, adaptés pour l'utilisation des colles sèches. Immédiatement avant la pose, le support devra être dépoussiéré avec un aspirateur industriel puis traité par application d'un primaire pour la liaison de la poussière. Ce dernier point concerne également les éléments de chape sèche tels que les panneaux de bois aggloméré et les panneaux OSB.

La fiche TKB 8 "Evaluation et préparation du support pour la pose d'un parquet ou d'un revêtement de sol", la fiche TKB 10 "Panneaux dérivés du bois formant un support de pose" et la fiche "BEB" "Evaluation et préparation des supports, pose d'un revêtement de sol souple ou textile, stratifié, parquet ou pavés de bois, sols chauffés et non chauffés" contiennent des indications détaillées concernant les contrôles nécessaires et la préparation du support correspondante.

3.2 Support: sol d'usure

Les sols d'usure existants ne sont pas répertoriés dans la norme all. DIN 18365. En raison de leurs propriétés spécifiques diverses, ils imposent des exigences particulières concernant la pose de revêtement de sol avec une colle sèche. Des contrôles découlant de la norme all. DIN 18365 peuvent s'avérer nécessaire.

Le sol d'usure existant doit être suffisamment résistant et adapté à l'utilisation prévue. Chaque épaisseur supplémentaire de revêtement augmente la résistance au passage de la chaleur. En présence d'un sol avec chauffage intégré, veiller donc à ne pas dépasser la valeur de résistance admise.

3.2.1 Support: revêtement PVC, VER, linoléum ou élastomère existant

Sur un revêtement PVC, VER, linoléum ou élastomère, il est possible de poser un revêtement PVC, VER ou textile de dimensions et de forme suffisamment stables, conformément aux instructions du fabricant de la colle sèche.

Le sol d'usure en place doit être collé, fonctionnel, sur toute la surface. Les zones dégradées devront être réparées. La surface doit être exempte de toutes traces de substances susceptibles de réduire l'adhérence. Un nettoyage adapté ainsi qu'un essai de collage préalables devront systématiquement être réalisés sur site afin de confirmer une adhérence suffisante. Les structures dans le revêtement ancien peuvent se projeter dans le revêtement neuf.

Les empreintes résiduelles peuvent, en fonction du revêtement ancien - tout particulièrement en cas de charges ponctuelles importantes - apparaître de façon marquée dans le nouveau revêtement. La convenance pour les sièges à roulettes dépend de la combinaison revêtement ancien/revêtement neuf.

Des décolorations sur le sol d'usure ancien ne peuvent être totalement exclues.

3.2.2 Support: sol textile existant

Sur un sol d'usure textile en place, seul un revêtement textile adapté, conforme aux instructions du fabricant de colles sèches, peut être posé.

Comme support pour les colles sèches, parmi les nombreux types de revêtements - présentant des structures de surface variées - les aiguilletés et moquettes (à poils courts, jusqu'à environ 5 mm de hauteur) se sont avérés particulièrement adaptés. La convenance d'autres types de revêtements textiles comme support doit être vérifiée auprès du fabricant de colle sèche.

Un revêtement textile existant doit être collé sur toute la surface. Les zones de surface dégradées ou très usées devront être réparées. La surface doit être exempte de poussières et de toutes traces de substances susceptibles de réduire l'adhérence. S'assurer que le support ne présente ni condensation ni remontées d'humidité.

Un nettoyage adapté ainsi qu'un essai de collage préalables devront systématiquement être réalisés sur site afin de confirmer une adhérence suffisante.

Les empreintes résiduelles peuvent, en fonction du revêtement ancien - tout particulièrement en cas de charges ponctuelles importantes - apparaître de façon marquée dans le nouveau

revêtement. La convenance pour les sièges à roulettes dépend de la combinaison revêtement ancien/revêtement neuf.

Après élimination du revêtement d'usure neuf, le revêtement textile ancien ne pourra plus être utilisé comme sol d'usure en raison des traces de colle.

3.2.3 Support: parquet, sol liège ou stratifié

Sur un sol stratifié, liège ou parquet, il est possible de poser un revêtement textile perméable à la vapeur, conformément aux instructions du fabricant de colle sèche.

Le sol en place doit être fonctionnel sur toute la surface. Les zones de surface dégradées devront être réparées. Seul un parquet à surface vernie peut être utilisé comme support de pose, le liège doit être vitrifié ou revêtu de PVC. La surface ne doit présenter aucune trace d'huile, de cire ou autre substance susceptible de réduire l'adhérence. Un nettoyage adapté ainsi qu'un essai de collage préalable devront systématiquement être réalisés sur site afin de confirmer une adhérence suffisante.

Les joints et déformations du sol d'usure existant peuvent se répercuter dans le revêtement supérieur (phénomène du spectre). Dans le cas d'un revêtement en liège, les empreintes résiduelles peuvent - tout particulièrement en cas de charges ponctuelles importantes - apparaître de façon marquée dans le nouveau revêtement. La convenance pour les sièges à roulettes dépend de la combinaison revêtement ancien/revêtement neuf.

3.2.4 Support: sol en terrazzo, pierre artificielle, carrelage céramique existant

Pour la pose sur carrelage en céramique, pierre artificielle ou terrazzo, sont adaptés les revêtements textiles, PVC ou VER correspondant aux instructions du fabricant de colle sèche.

Le sol en place doit être fonctionnel sur toute sa surface. Les zones dégradées devront être réparées. La surface doit être exempte de toutes traces de substances susceptibles de réduire l'adhérence. Un nettoyage adapté ainsi qu'un essai de collage préalable devront systématiquement être réalisés sur site afin de confirmer une adhérence suffisante.

Les structures du sol existant, p. ex. les joints, peuvent se répercuter dans le revêtement supérieur (phénomène du spectre). En présence d'un support à pores ouverts, p. ex. mortier de jointoiment, des traces de colle ne peuvent être totalement exclues lors de la dépose.

3.2.5 Support: revêtement résine synthétique existant

Un sol industriel base résine synthétique (résine époxy, polyuréthane ou MMA) existant doit être fonctionnel sur l'intégralité de sa surface. Les zones dégradées devront être réparées. La surface doit être exempte de toutes traces de substances susceptibles de réduire l'adhérence. Un nettoyage adapté ainsi qu'un essai de collage préalable devront systématiquement être réalisés sur site afin de confirmer une adhérence suffisante. Lors de la dépose, la présence de traces ne peut être totalement exclue.

3.3 Support: mur

Pour les murs, cette fiche se limite à la fixation durable des plinthes. Le mur doit être sec, suffisamment porteur, plan, sans poussière, et exempt de toutes substances susceptibles de diminuer l'adhérence. Un revêtement mural doit être parfaitement adhérent, les peintures ne doivent pas fariner. Un essai de collage préalable devra systématiquement être réalisé afin de confirmer une adhérence suffisante. Pour la sélection de la colle sèche adaptée, la structure du mur (enduit) ou du papier peint devra être prise en compte.

Lors du montage de plinthes à âme en fibre de bois dur, le mur doit également satisfaire à l'exigence de planéité de la norme all. DIN 18202 tableau 3 ligne 7, tout particulièrement pour des écarts - entre points de mesure - inférieurs à 2 m.

4 Pose de revêtement de sol sur surfaces et escaliers

4.1 Pose de revêtements de sol sur surfaces

Le revêtement de sol doit être collé avec une colle sèche sur toute la surface.

Les conditions de pose, la technique de pose, le stockage et l'acclimatation des revêtements et des produits de pose sont décrits dans les fiches TKB correspondantes.

Dans la première étape, la surface à revêtir en intégralité doit être couverte de colle sèche, sans joints ni superpositions. Le papier protecteur ne sera pas retiré immédiatement. Le revêtement est ensuite étalé puis découpé approximativement.

Les bords des lés de revêtement de sol et ceux de la colle sèche doivent, dans le cas d'une pose parallèle, être distants de 20 cm au minimum. Le revêtement de sol peut également être posé perpendiculairement aux lés de colle sèche.

En coupant les bords du revêtement de sol, veiller à ne pas couper le lé de colle sèche sous-jacent. Le revêtement est rabattu sur sa moitié, le papier protecteur est retiré et le revêtement affiché. La seconde moitié sera ensuite posée comme la première.

Observer également les instructions du fabricant du revêtement et du fabricant de la colle sèche.

4.2 Pose de revêtement de sol sur escaliers

La colle sèche est découpée suivant la largeur des escaliers puis collée sur toute la surface des marches et contremarches. En fonction du type de revêtement, les chevauchements des lés de colle sèche peuvent se répercuter et devront donc être évités.

Lors de la pose de marches préformées, le papier protecteur doit tout d'abord être retiré sur la contremarche tout en bas, le revêtement collé puis coupé de façon à affleurer au niveau de l'arête supérieure. Le papier protecteur de la marche sera rabattu, depuis le nez de marche, sur environ 10 - 15 cm. La marche préformée est collée sur la colle sèche, le reste du papier protecteur est ensuite retiré de la marche et la marche préformée est collée jusqu'à l'angle de la marche. Le papier protecteur est alors retiré de la contremarche, le revêtement est collé et amené jusqu'à l'arête supérieure. Cette procédure est répétée sur toute la hauteur de l'escalier.

Lors de la pose avec des profils de nez de marche, le revêtement, comme décrit pour les marches préformées, est collé sur la contremarche tout en bas. Le papier protecteur sur la marche est rabattu - en fonction de la profondeur du profil - et le profil est collé. Ensuite le revêtement est collé, comme décrit pour la marche préformée.

Lors de l'habillage de marches pleines avec un revêtement textile ou VER adapté, il est possible de travailler sans profil de nez de marche, et de commencer par la toute première ou la toute dernière marche. Suivre les étapes de travail comme décrit plus haut.

Pour de plus amples informations relatives à la pose, consulter les instructions/fiches techniques du fabricant de colle sèche.

5 Collage de plinthes/remontées en plinthes

Pour le collage de plinthes et de remontées en plinthe, observer les exigences relatives aux conditions de pose, au stockage et à l'acclimatation mentionnées dans les instructions

pour les revêtements de sol. Après le collage au mur, la plinthe devra être martelée, point par point, avec le maillet caoutchouc adapté, afin d'obtenir une contrainte d'adhérence parfaite. Un simple marouflage n'est pas suffisant.

Les colles sèches ne permettent pas la mise en place de plinthes en bois ou en PVC souple.

5.1 Plinthe en moquette

Pour les plinthes en moquette surjetée ou aiguilletée, la colle sèche devra être appliquée sur l'envers de la plinthe. La largeur du ruban adhésif doit couvrir au minimum 80 % de la largeur de la plinthe. Le surjet doit être intégré sur env. 2 à 3 mm. Le papier protecteur est retiré immédiatement avant le collage au mur.

5.2 Plinthe à âme

Dans le cas des plinthes à âme, le ruban adhésif est collé au mur. La plinthe est collée immédiatement après le retrait du papier protecteur. Après collage, les extrémités de la plinthe seront fixées en plus avec des clous en acier durci.

5.3 Plinthe élastomère

Dans le cas de plinthes élastomères (caoutchouc), avant collage, nettoyer les deux faces, avec l'agent adapté, de toute substance polluante. Le ruban adhésif sera collé sur le mur. La plinthe est collée immédiatement après le retrait du papier protecteur.

5.4 Remontée en plinthe

Pour la réalisation d'une remontée en plinthe, il faut, lors de la pose du revêtement de sol, en conserver une largeur supplémentaire d'environ 10 cm au niveau du mur. Ensuite, la colle sèche est collée au mur sur la hauteur correspondante. Pour l'utilisation d'un profil d'appui, le papier protecteur au sol est retiré sur la largeur du profil, puis le profil est collé.

La colle sèche est collée entre le bord du revêtement de sol et le chant inférieur du profil ou le raccord au mur. Le papier protecteur de la colle sèche est retiré sur le sol et la bande de revêtement préparée est collée dessus. Ensuite le papier protecteur de la colle sèche au mur est retiré et la bande restante de revêtement est collée dessus.

Dans le cas d'un profil de remontée en plinthe (angle préformé), procéder dans le même ordre: coller la colle sèche sur le sol et au mur. Retirer le papier protecteur au sol. Mettre en place le profil au ras du bord du revêtement de sol puis coller. Courber le profil en l'écartant du mur, retirer le papier protecteur et coller le profil au mur.

Pour de plus amples informations, consulter les fiches techniques du fabricant.

6 Normes et fiches importantes

Les normes et fiches essentielles sont énumérées ci-après. Respecter la version en vigueur.

6.1 Normes pour la pose de revêtements de sol

DIN 18365
VOB Vergabe- und Vertragsordnung für Bauleistungen - Teil C: Allgemeine Technische Vertragsbedingungen für Bauleistungen (ATV) – Allgemeine Regelungen für Bauarbeiten aller Art - Bodenbelagsarbeiten
Octobre 2006

6.2 Fiches techniques de la TKB

TKB-Merkblatt 8
Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen für Bodenbelag- und Parkettarbeiten
Juin 2004

TKB-Merkblatt 10
Holzwerkstoffplatten als Verlegeuntergrund
Septembre 2009

6.3 Autres normes et fiches

BEB-Merkblatt
Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen. Verlegen von elastischen und textilen Bodenbelägen, Schichstoffelementen (Laminat), Parkett und Holzpflaster. Beheizte und unbeheizte Fußbodenkonstruktionen
Octobre 2008

DIN 1960
VOB Vergabe- und Vertragsordnung für Bauleistungen - Teil A: Allgemeine Bestimmungen für die Vergabe von Bauleistungen
Mai 2006

DIN 1961
VOB Vergabe- und Vertragsordnung für Bauleistungen - Teil B: Allgemeine Vertragsbedingungen für die Ausführung von Bauleistungen
Octobre 2006

DIN 18299
VOB Vergabe- und Vertragsordnung für Bauleistungen - Teil C: Allgemeine Technische Vertragsbedingungen für Bauleistungen (ATV) – Allgemeine Regelungen für Bauarbeiten aller Art
Octobre 2006

DIN 18202
Toleranzen im Hochbau - Bauwerke
Octobre 2005

6.4 Autres documentations spécialisées et commentaires

Harald Kaulen, Günter Hahn, Ortwin Baumann
Erläuterungen zur DIN 18365 – Bodenbelagsarbeiten und DIN 18299, Ausgabe 2002
6ème édition, 2004

Arbeitskreis Bodenbeläge im Bundesverband Estrich und Belag e. V.
Kommentar zur DIN 18365 Bodenbelagsarbeiten
1ère édition, 2006

Les renseignements et indications de cette fiche sont donnés en toute bonne foi et correspondent au stade actuel de la technique, ne sont que des informations, des directives données sans engagement, et ne pourront en aucun cas donner droit à garantie. En cas de doute, procéder à des tests d'utilisation préalables. Observer en priorité les recommandations des fabricants du revêtement et des produits de pose.